



FICHE D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Adresse :

Tel : Email :

Date de naissance : Lieu :

Niveau de plongée : Nombre de plongée :

Stage souhaité : Tarif :

Assurance

Une assurance responsabilité civile est Obligatoire, elle concerne les dommages causés à autrui (incluant les dommages corporels et matériels).

Vérifiez auprès de votre assureur si la police qui vous couvre reconnaît ou non les risques liés à la plongée subaquatique. Dans ce cas, joindre obligatoirement une attestation d'assurance.

Une assurance individuelle est facultative, mais fortement recommandée, elle concerne les dommages que vous pourriez subir (notamment en cas d'accident, sans tierce personne responsable).

Si vous souhaitez je vous propose les assurances ANPER suivantes, elles vous couvrent en RC et en individuelle :

Assurance choisie : 6 jours / 12 Euros - Annuel / 19 Euros

Fait à : Le : Signature :

Pièces à joindre avec cette fiche :

Certificat médical : le certificat médical doit spécifier la non-contre indication à la pratique de la plongée sous-marine.

Attestation d'assurance RC plongée de votre assureur ou un cheque de 12 ou 19 Euros.

Un cheque d'acompte pour la formation de 100 Euros.

Autorisation parentale pour les mineurs.

École de plongée NOMAD DIVING

Eurl Insolite - 76, Chemin de Seyrosset 74110 Morzine

www.nomad-diving.com - Email : jcbonhomme@gmail.com - Tel : 06 13 75 00 03

EURL Insolite au capital de 2000 euros - Siret : 48342817300049 - ape 9329Z - TVA : FR89483428173